

ATTESTATION DE TYPE COMMISSION D'EXPERTISE-TYPE DE VHC. A. MOT.

Catégorie <b>Fourgonnette</b>	Marque <b>AUSTIN</b>	Désignation du type / Signe de reconnais. <b>A 30 - 5 CWT - VAN</b>	Bordereau-type N° <b>1 4 5 8 V</b>
----------------------------------	-------------------------	------------------------------------------------------------------------	---------------------------------------

Moyens de reconnaissance du type Désign. "A V 4" en préfixe du No. de châssis \*)  
 N° de châssis frappé A gauche, à l'avant s/partie sup. du longeron, et s/plaquette constructeur  
 N° de moteur frappé A droite, à l'arrière sur bloc-moteur  
 Constructeur du châssis **The AUSTIN MOTOR EXPORT CORPORATION Ltd., Longbridge, BIRMINGHAM (GB)**  
 Constructeur du moteur **The AUSTIN MOTOR EXPORT CORPORATION Ltd., Longbridge, BIRMINGHAM (GB)**

MOTEUR	CHASSIS	CARROSSERIE
Marque et type <b>AUSTIN A 30</b> Genre <b>En ligne, s. en tête</b> Carburant <b>Benzine</b> Nombre cyl. <b>4</b> Temps <b>4</b> Alliage <b>58</b> mm. Course <b>76</b> mm. C.V.-impôt <b>4,090</b> Cylindres totaux <b>803</b> cm³ C.V. frein <b>28</b> Refroidissement <b>Eau</b> Empl. du moteur <b>A l'avant</b>	Nombre d'essieux <b>2</b> Entraînement sur <b>roues arrières</b> 1. Frein A pied : <b>Hydraulique, à tambours, sur les 4 roues</b> 2. Frein A main : <b>Mécanique, à tambours, à câble, sur roues arrières.</b> 3. Frein <b>---</b> Frein de remorque <b>---</b> Direction <b>A droite ou à gauche *</b> Crochet de remorque <b>---</b> Nombre de vit. avant <b>4</b> Vit. en 1 <sup>re</sup> vit. <b>2 1/2</b> en prise dir. <b>96 km/h.</b>	Constructeur <b>AUSTIN MOTOR Co. BIRMINGHAM</b> Genre / Forme <b>Fourgonnette</b> Nombre de portes <b>2 + 1 arr.</b> Nombre de places ass. <b>***) Total 1</b> Avant <b>1</b> Milieu <b>---</b> Arrière <b>---</b> Nombre de places debout <b>---</b> Pour motos: Siège arrière <b>---</b> Sidcar <b>---</b>

POIDS ET PNEUMATIQUES	Essieu avant	Essieu arrière	Total
Poids à vide du châssis prêt à rouler . . . . .	kg.	kg.	--- kg.
Capacité de charge du châssis (art. 11 RE) . . . . .	kg.	kg.	--- kg.
Poids maximum garanti par le fabricant . . . . . <b>(2'400 lbs.)</b>	kg.	kg.	<b>1'090 kg.</b>
Poids à vide du vhc. carrossé (prêt à rouler) . . . . .	<b>380</b> kg.	<b>350</b> kg.	<b>730 kg.</b>
Charge utile. . . . . <b>y compris les occupants.</b>	kg.	kg.	<b>360 kg.</b>
Poids maximum garanti du train routier (camion / remorque) . . . . .	kg.	kg.	--- kg.
Pneumatiques: Dimension. . . . .	<b>5.90 - 13</b>		simples <b>ACROSSI</b>
Capacité de charge (par pneu <b>395 kg.</b> ) . . . . . par essieu	<b>790 kg.</b>	<b>790 kg.</b>	

**EQUIPEMENT ELECTRIQUE ET AVERTISSEUR**

12 V.

1)

Feux de position 2, séparés sur les côtés  
 Feux stop 2, combinés av. feux rouges 21 W  
 Feux rouges (2, pastilles réfléchissantes 6 W.  
 Eclairage du No 01 feux 1, centre pare-chocs av.  
 Emplacement Noyés ds. carrosserie derr. portes.  
 Escute-glace 2, électriques  
 AVERTISSEUR 1 AVOIR, électrique

**DIMENSIONS**

mm	1170	Voie (avant)
mm	1170	
mm	1170	Voie (arrière)
mm	1170	
mm	1430	Longueur hors-tout
mm	21020	
mm	3510	Longueur hors-tout
mm	1615	
mm	190	Garde au sol
mm	870	
mm	---	Porte à faux, arrière
mm	---	
mm	---	Crochet de remorque (haut. dep. sol)
mm	---	
mm	---	Crochet de remorque (ports à faux)
mm	---	
mm	10,20	Diamètre de braguage ext. gauche
mm	10,10	
mm	10,20	Diamètre de braguage ext. droite
mm	10,10	

mm	1230/1310	Longueur du pont de charge
mm	670	
mm	920	Largeur du pont de charge
mm	660	
mm	---	Hauteur intérieure
mm	---	
mm	---	Hauteur (hauteur)
mm	---	
mm	720	Porte à faux surélevé changement

**OBSERVATIONS**

\* Pour vhc. av. direction à gauche = A V 7 L  
 \*\* S1 1, on monte un deuxième siège à côté du conducteur, il peut être accordé 2 places.  
 Mesure du bruit : A 7 m. latéralement  
 Au ralenti = 60/61 Htons  
 Au régime max. d'utilisation = 74 Htons

**ADAPTATIONS ET AMELIORATIONS (S1)**

1) Equipement : Monter un deuxième miroir rétro-  
 vision à l'extérieur du vhc., à droite.  
 Selon la nature des marchandises transportées,  
 monter un dispositif de protection derrière le  
 conducteur.  
 Garniture de capot (Marque de fabrique) :  
 Attribuer les pointes et les arêtes.

Liste et date de l'exportation

ZURICH, le 27 octobre 1954

La commission d'exportation